

Conseils pour la gestion du patrimoine artistique de la Suisse

L'art contemporain est appelé, tôt ou tard, à devenir un art du passé. Le conserver, en tant qu'élément vivant de notre mémoire culturelle, constitue un véritable défi. SIK-ISEA n'a pas de solution miracle, mais souhaite néanmoins contribuer à la conservation du patrimoine artistique, de manière compétente et indépendante grâce à la création d'un Centre suisse de conseil en matière de successions d'artistes.

Anne Keller Dubach, présidente du Conseil de Fondation

Ce que nous considérons comme un enrichissement dans notre vie – des créations artistiques toujours nouvelles, différentes les unes des autres, et qui, par leur originalité, nous obligent à remettre constamment en question nos perceptions et attitudes – constitue, à d'autres égards, un défi sur le long terme. En effet, cet art dont la nouveauté nous a séduit va, tôt ou tard, vieillir, et, malgré la concurrence des démarches artistiques de jeunes créateurs, nous nous devons de le conserver et de cultiver sa mémoire. Cette tâche, qui fait partie intégrante de toute dynamique culturelle, s'impose à l'évidence si l'on considère le nombre croissant des successions d'artistes, fruit de la productivité artistique exceptionnelle des dernières décennies. Que faire de toutes ces œuvres auxquelles les portes des musées ou des collections privées sont restées fermées, et qui, à la disparition de l'artiste se retrouvent dans sa succession? Et que faire de la correspondance, des journaux intimes et des carnets d'esquisses qui documentent le processus créatif? Non seulement ces questions s'avèrent bien concrètes, mais souvent, il est difficile d'y répondre sur le plan humain.

Il n'existe pas de solution toute faite, car les exigences, et par conséquent les perspectives réalistes, diffèrent selon les cas. Il est d'autant plus

important d'informer de manière professionnelle et objective les artistes et leurs héritiers des multiples aspects de la gestion d'une succession. Pour cela, SIK-ISEA met actuellement sur pied un Centre suisse de conseil en matière de successions d'artistes. Son objectif est de fournir une aide à toutes les personnes intéressées au moyen de publications, de manifestations et de conseils personnalisés, et de mettre gratuitement à leur disposition le savoir-faire acquis afin qu'elles trouvent elles-mêmes des solutions. L'Institut est en mesure de proposer une telle offre grâce au soutien de grandes fondations donatrices ainsi que de la Ville de Zurich – un signal clair qui témoigne de la reconnaissance de cette question sur le plan social, même au-delà des milieux artistiques. Pour SIK-ISEA, cet engagement s'inscrit dans le contexte de ses multiples activités visant à documenter la création artistique en Suisse, par le biais de ses archives, de sa bibliothèque et de sa base de données, mais aussi de ses recherches historiques et technologiques ainsi que de ses ouvrages.



Comme nous le montre l'exemple de ce nouveau Centre, la réalisation d'idées novatrices n'est souvent possible que grâce au soutien actif de particuliers et des pouvoirs publics. Nous adressons donc tous nos remerciements à celles et à ceux qui permettent à SIK-ISEA d'assumer avec expertise, efficacité et endurance sa mission en tant que pôle de compétences national en matière d'arts visuels.